



## Mai – Juin 2021

### LE MOT DU MAIRE :

Chers habitants,

La nouvelle municipalité vient de voter à l'unanimité son premier budget. L'optimisation des charges de fonctionnement permet d'être ambitieux sur l'investissement, tout en abaissant significativement le recours à l'emprunt. La recherche continue de recettes extérieures permet d'équilibrer, et vous verrez dans ce sixième numéro que vous pouvez y contribuer directement.

Ce bulletin fait la part belle aux projets qui nous tiennent à cœur et à la manière de les conduire. La transparence est notre ligne de conduite, et tout projet qui le nécessite associera la population dès sa conception.

Nous rentrons progressivement en période de déconfinement et l'été approchant, les festivités vont reprendre pour notre grand plaisir. Avec l'accueil d'un festival de théâtre suivi d'un festival de musique avec des artistes de renom, Brangues alliera une fois encore le divertissement à la culture. La venue (ou plutôt le retour) du collectif « Croqu'and mob » en ce début du mois de mai sur nos terres en est un autre exemple.

Profitez de cette richesse d'animations et de ce vent de liberté qui s'annonce...

Au plaisir de vous recroiser,

Belle et agréable lecture.

@-mail Mairie : [mairiebrangues2@wanadoo.fr](mailto:mairiebrangues2@wanadoo.fr) ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

## • **Flash Infos :**

- Les élections départementales et régionales initialement prévues les 13 et 20 juin 2021 **se dérouleront** finalement les **dimanches 20 et 27 juin 2021**.

De ce fait, la date limite d'inscription sur les listes électorales est également reportée d'une semaine soit jusqu'au vendredi 14 mai 2021.

Une permanence exceptionnelle sera assurée le **vendredi 14 mai 2021 de 10h à 12h** pour permettre aux usagers qui le souhaitent de déposer en mairie leur demande d'inscription sur les listes électorales.

A cette occasion, la commune propose aux habitants d'être assesseur : inscrivez-vous en mairie.

- Du nouveau à la Tour des saveurs : **un marché de producteurs aura lieu tous les premiers jeudis du mois de 9h à 13h**. À partir **du jeudi 6 mai**.

- **Réouverture du restaurant/bar Au Branguignol le 19 mai**.

- **Initiation gratuite au judo pour les 4-10 ans le 4 juin de 17h30 à 18h30** à la salle des fêtes de Brangues. Attention : places limitées à 15. **Inscriptions par SMS au 06.83.16.76.73**.

- **Initiation « sports découverte » pour les enfants de 6-12 ans le 5 juin de 11h à 12h** à la salle d'activités de l'école de Brangues. Attention : places limitées à 15. **Inscriptions par SMS au 06.83.16.76.73**.

- **Le mur de pierres sèche sur la route de St Victor est terminé. Au TOP** les maçons de l'extrême ! **Au TOP** pour le travail fourni et la qualité du travail, **Au TOP** pour l'organisation, **Au TOP** ces bénévoles... classés **au TOP 5 des meilleurs maçons** de l'univers !



- **Un appel aux dons est lancé pour la restauration de l'église**. Le dépliant est disponible dans ce journal ou sur le site de la fondation du patrimoine : [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org) (cliquer sur soutenir un projet, et écrire Brangues). Nous comptons sur vous pour « casser la tire-lire » et aider la commune à mener à bien ce beau projet.

- **Le château de Brangues accueillera deux festivals avec une programmation exceptionnelle :**

- **Théâtre** : Solstice de Brangues, du 18 au 26 juin avec notamment Lorant Deutsch et Julie Gayet...
- **Musique** : L'Isle en Scène, du 2 au 5 juillet : André Manoukian, Elodie Frégé, Les Négresses Vertes...

**Programmation à venir sur le site des Balcons du Dauphiné et relayée par la commune.**

- **Comme pour le 19 mars, la cérémonie du 8 mai aura bien lieu mais à huit-clos**. Seuls les anciens combattants, le maire et le correspondant défense seront autorisés à être présents.

@-mail Mairie : [mairiebrangues2@wanadoo.fr](mailto:mairiebrangues2@wanadoo.fr) ; Tel : 04.74.80.13.19

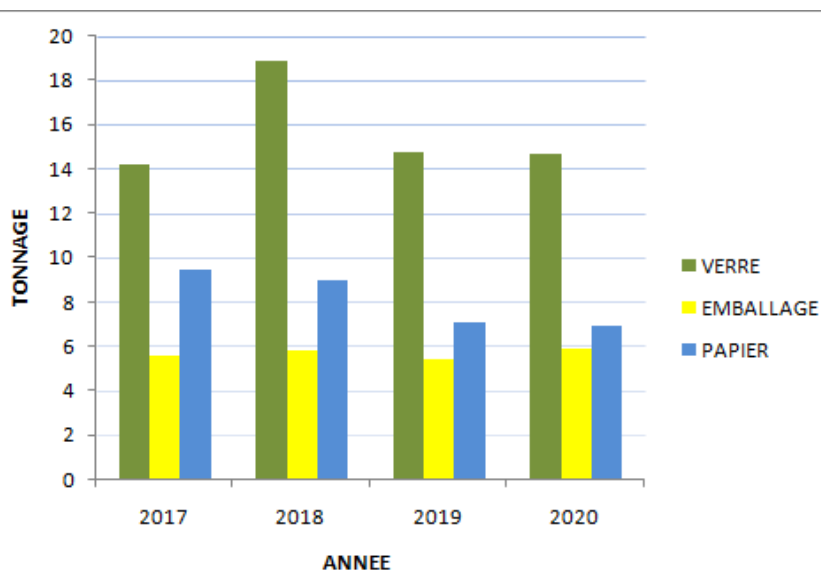
Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

## • Environnement

### ➤ Point d'apport volontaire

Les conteneurs ont pivoté de 90° pour être plus pratique pour les usagers et permettre un meilleur remplissage. Pour répondre à la demande de certains habitants, une poubelle a été remise en place à proximité des conteneurs. Nous testerons jusqu'à fin août la nécessité de cette poubelle. En effet, la poubelle du précédent point de collecte avait apporté des désagréments à la commune (nettoyage, dépotoir etc...). Faisons confiance aux habitants pour garder ce lieu propre.

**Quelques chiffres** (transmis par le SICTOM) sur le tonnage collecté :



**Le tri de nos déchets** permet de réduire notre impact sur les ressources... et de diminuer le coût de la collecte des OM. **Ne pas produire de déchet** permet aussi de préserver les ressources et de limiter en partie, le recours à l'incinération ou à l'enfouissement.

Fin 2021, un nouveau conteneur à carton marron sera disponible sur ce point d'apport volontaire.

Un dépliant expliquant le tri pour chaque conteneur est joint à ce bulletin.

### ➤ Biodiversité : Certification des bois communaux

La commune s'engage dans une démarche de certification PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières) sur tout le domaine forestier. Cette certification est valable durant 5 ans (et reconductible). L'**ONF** (Office National des Forêts) nous accompagne dans cette démarche, en plus de nous aider dans la gestion courante de nos forêts (coupe de bois, gestion etc..).

Ce label a pour objectif de fournir un bois certifié, de gérer et de protéger notre patrimoine forestier, de renforcer notre position sur le marché du bois car la demande en bois PEFC est croissante, de planter les bonnes essences aux bons endroits, de respecter les sols etc.....



@-mail Mairie : [mairiebrangues2@wanadoo.fr](mailto:mairiebrangues2@wanadoo.fr) ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

La contribution forfaitaire est de 91.91 € pour 5 ans. Enfin, cette certification permettra à la commune d'être subventionnée par la région et le département pour certains travaux d'entretien.

➤ **Eclairage public :**

Comme convenu, à partir du 17 mai, la plage d'extinction quotidienne de l'éclairage public sera élargie de 23h à 6h du matin.

Aussi, les ampoules au mercure encore existantes à Tours et Pierre Brune seront remplacées courant de l'année.

➤ **Point de collecte bouchons liège/plastique/synthétique /piles**

Comme promis, le nouveau point de collecte est installé et "haut en couleur". Ce point a été créé avec des matériaux de récupération tels que du bois et des tubes en PVC.

Chaque tube représente une collecte différente : un pour les bouchons en liège, un pour les bouchons synthétiques, un pour les piles usagées et un pour les bouchons en plastique. Cette collecte soutient des associations comme France cancer et les Bouchons de l'espoir pour aider les plus vulnérables. Alors n'hésitez pas !!

Ce point est installé dans le SAS d'entrée de la mairie, il est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16H30 et le samedi matin.



• **Les travaux :**

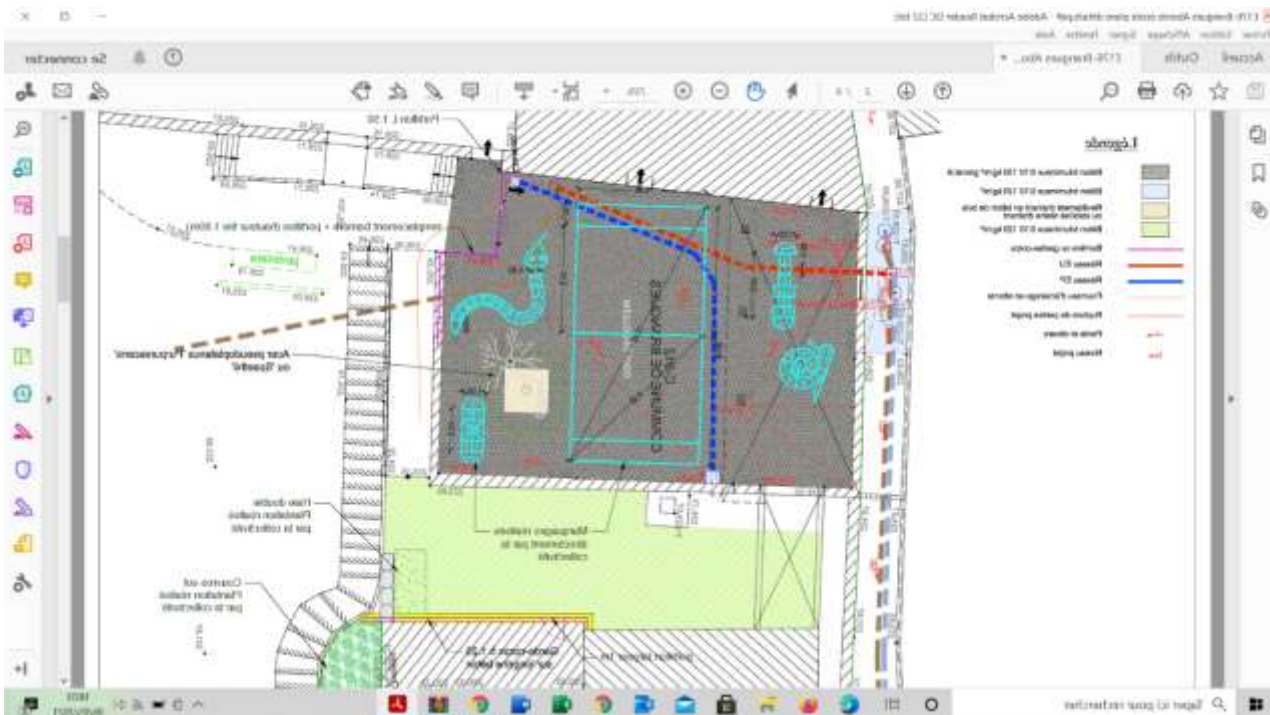
➤ **Aménagement de la cour maternelle**

De l'animation cet été dans la cour OUI mais ... ce ne seront pas les rires et les cris des enfants. Vous entendrez plutôt le bruit de marteau piqueur, d'engins de chantier, etc... Merci d'avance pour votre patience !

En effet, la commission scolaire et la commission travaux ont travaillé ensemble cet hiver sur le projet d'aménagement de la cour maternelle et du pré au-dessus de la chaufferie. Nous avons pris en compte les suggestions formulées par les enseignants avant de finaliser ce projet.

Les travaux devraient démarrer début juillet pour environ 6 semaines. Ces travaux consistent principalement à la mise aux normes des réseaux d'assainissement, à l'amélioration de l'accès (côté tracollet pour les poussettes), au changement du revêtement sol avec marquage de jeux, à la sécurisation des accès (hauteur des barrières), au changement du platane existant (trop abimé) par une autre espèce etc...

La commune bénéficiera des aides exceptionnelles de la Région et de l'État dans le cadre du « plan de relance » annoncé par le Gouvernement. Pour cela, il est demandé à la commune de lancer les travaux avant le 30 juin.



L'aménagement du pré, l'accès à la bibliothèque et à l'école, l'accès PMR (personne à mobilité réduite) etc... seront traités en phase 2 et 3 du projet pour 2022/2023.

## • Focus sur le PEPS

Petit tour du côté du PEPS...

Le kit jeux vidéo sur console PS4 prêté par la Médiathèque Départementale est encore à la bibliothèque jusqu'au samedi 15 mai. Venez essayer !

Ces vacances de Pâques, Maximilien Pellet et Arthur Perrier Lagoutte (2 collégiens de Brangues qui ont participé au choix des jeux) ont accueilli les enfants qui souhaitent jouer lors des permanences. Notre ATSEM, Nathalie, a proposé des séances de jeux vidéo familiales les mercredis après-midi.



**Nouveau :** le prêt de plus de 200 DVDs de 2 à 102 ans !

Retrouvez des grands classiques comme des films étrangers, des documentaires, des dessins animés etc....2 DVDs par personne pour 3 semaines.

@-mail Mairie : [mairiebrangues2@wanadoo.fr](mailto:mairiebrangues2@wanadoo.fr) ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H



Paule Perrier, habitante, a lancé *une "grainothèque"* à la bibliothèque. Le principe : un troc de graines. Amenez les graines que vous souhaitez donner et récupérez celles qui vous intéressent. Des sachets vides sont disponibles sur place. Graines de légumes et de fleurs.

**Enfin, l'adhésion est gratuite cette année alors n'hésitez plus et venez à la bibliothèque ! Thématique de ce mois : l'Art et le voyage.**

Quant à l'association branguariote *Retour Vers Le Jeu*, elle continue de proposer tous les 15 jours des « après-midi jeux » (vous participez à la sélection) soit les samedis 8 mai, 22 mai et 5 juin.

Séance à 14h jusque 16h00 puis de 16h30 à 17h30.

6 personnes maximum, pour les plus de 12 ans. Dès le 18 juin, les séances repasseront au vendredi soir (couvre-feu décalé à 23h). Infos et inscription sur : [retourverslejeu@gmail.com](mailto:retourverslejeu@gmail.com).

## • Des nouvelles du programme 2021 de l'ABVL !

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué quelques croqueurs de dessins à mobylette qui sillonnent le village ? Ce sont les Croq and Mob ! Invités par l'ABVL, en résidence une semaine à Brangues, ils croquent le village sous tous ses angles. Ils reviennent cet été vous croquer pour le Marché du livre le 18 juillet à Brangues.



D'autres manifestations et invités sont au programme de la saison 2021 de l'ABVL. Elle continue avec l'ouverture prochaine de l'Espace d'exposition qui accueille deux expositions ouvertes à tous et en entrée libre. Puis ce sera le temps des Médiévales et de ses animations festives, du Marché du Livre avec ses bouquinistes et ses disquaires vinyles, de la fête du livre jeunesse Rouge Cerise Noir Corbeau et ses ateliers créatifs...

Le programme de la saison 2021 de l'ABVL est sous presse et sera bientôt dans vos boîtes aux lettres. Au plaisir de vous croiser dans le village, à très bientôt !

L'équipe de l'Association Brangues Village de Littérature (et de patrimoine, de dessins, de musique, de balades, de fêtes etc....).

@-mail Mairie : [mairiebrangues2@wanadoo.fr](mailto:mairiebrangues2@wanadoo.fr) ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

## • **Vaccination Covid : Merci au CCAS**

Plus de 62% des + de 75 ans de la population de Brangues a été vaccinée contre la Covid 19. Ceci a été rendu possible grâce au CCAS, qui a mis tout en œuvre pour que cela se réalise : recensement de la population prioritaire, appel des personnes éligibles, possibilité de les emmener au centre de vaccination... Merci !

Pour info, suite à l'arrivée de doses complémentaires, le centre de Montalieu-Vercieu est désormais ouvert à la vaccination à l'ensemble de la population de plus de 18 ans  
Inscription sur le site Doctolib ou au 04.76.00.31.34.

## • **CCAS tartiflette : Une belle réussite**

Le 10 avril, le CCAS organisait une vente de tartiflette : 103 parts ont été commandées dont plus d'une vingtaine en zéro déchet (personnes ayant fourni leur propre récipient) !



Le CCAS remercie les participants ainsi que la boulangerie Peysson qui a prêté généreusement son four (et a été modestement remerciée par un bouquet de fleur).



## • **Vente de fleurs et de plants potager du sou des écoles**



Une vente de fleurs organisée par le Sou des écoles a eu lieu sur la place du village le 24 avril.

Le Sou des Écoles remercie tous les parents, habitants du village et personnes de l'extérieur pour avoir participé à sa vente de fleurs et plants de potager. Le bénéfice contribuera à financer une sortie scolaire. Le Sou espère perpétuer cette vente l'année prochaine.

Concernant les pots en plastique des plants, ils sont récupérés par l'entreprise Vacher de Creys. Déposez-les à la boulangerie ou directement chez l'horticulteur.

@-mail Mairie : [mairiebrangues2@wanadoo.fr](mailto:mairiebrangues2@wanadoo.fr) ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

## • **Notre joggeuse Christine Garnier se porte bien**

Christine a été percutée par un véhicule alors qu'elle courait sur la route de St Victor de Morestel. Le jeune conducteur, qui avait pris la fuite, a été retrouvé quelques jours plus tard puis condamné à 8 mois de prison avec sursis.

Nous souhaitons à Christine Garnier un bon rétablissement auprès des siens et espérons la revoir courir avec l'énergie qu'on lui connaît. Courage Christine, ton village et ta municipalité est avec toi pour t'aider à oublier cet incident !

## • **Dernières décisions prises au Conseil Municipal**

- Vote du budget à l'unanimité : optimisation des charges de fonctionnement, cap sur l'investissement et les recherches de subventions.
- Vote des subventions aux associations intervenant sur le village : maintien des montants et des structures éligibles + deux nouvelles associations : « Retour vers le jeu » et « École des Couleurs ».
- Vote des taux d'imposition 2021 : non-augmentation.
- Approbation d'un protocole transactionnel avec la société Landfabrik (architecte) afin de négocier sa dernière facture (de nombreuses insatisfactions sur sa prestation).
- Signature d'un emprunt au Crédit Agricole Centre Est : rachat de crédit après négociation de taux.
- Commande d'une prestation auprès de M. Pierrick DEVAUJANY, architecte spécialiste des bâtiments anciens afin de suivre le chantier de l'église et de bénéficier d'aide.
- Election d'un nouveau conseiller délégué à l'urbanisme : *Stéphane DUCARRE* qui remplace *Aurélie FAVRE* suite à une démission pour raison personnelle. Aurélie reste membre et engagée au sein du conseil municipal.
- Commande des travaux du clocher et demande de subvention au département de l'Isère.
- Adhésion de la commune à la certification PEFC 3.
- Approbation du règlement intérieur de la bibliothèque.
- Motion de soutien concernant la prolongation de concession du Rhône à la CNR sous condition d'un abandon du projet de l'écluse de Brégnier-Cordon.
- Convention avec la CCBD pour l'organisation de la natation scolaire.
- Avis favorable sur le transfert de la compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité » par la CCBD.

**Envie de passer au zéro papier, faites-nous part de votre souhait de recevoir ce bulletin d'information par mail !**